

Délibération relative au projet de

## **Budget primitif 2014 de la CCIRS**

Sur approbation de la Commission des Finances, l'Assemblée Générale est invitée à se prononcer sur le projet de budget primitif 2014.

Après avoir été présenté par Jean-Marie THOUZEAU, Directeur administratif et financier de la CCIRS, à l'invitation du Président de la CCIRS,

**Après en avoir délibéré,**

**l'Assemblée Générale,**

**adopte le projet de budget primitif 2014 de la CCIRS**, pour l'ensemble des services, présentant les caractéristiques suivantes:

• Résultat de l'exercice _____	- 83 200.00 €
• Capacité d'autofinancement _____	237 800.00 €
• Solde budgétaire _____	- 1 061 500.00 €
• Produit fiscal reversé par CCIR _____	4 353 000.00 €
• Nouveaux emprunts prévus _____	360 00.00 €
• Variation du fonds de roulement total _____	- 1 430 279.00 €
• Variation du fonds de roulement non affecté _____	- 862 000.00 €
• Fonds de roulement net en fin d'exercice _____	7 016 646.80 €
• Fonds de roulement non affecté en fin d'exercice _____	4 677 925.50 €

---

### CCI Rochefort et Saintonge

#### DELIBERATION soumise à l'Assemblée générale, réunie le 21 novembre 2013, à Rochefort

Nombre de membres élus en exercice	28
Nombre minimum de membres titulaires pour atteindre le quorum	15
Nombre de membres élus présents	16
Nombre de votants	16
Nombre de voix POUR	16
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Roland CAILLET

Jean-Claude DELAUNE

Vice-président Secrétaire

Président